

LES TECHNOLOGIES DE SÉCURITÉ CIVILE : QUELS USAGES DEMAIN ?



2^{èmes} Rencontres parlementaires sur la Sécurité

ORGANISÉES ET PRÉSIDÉES PAR

Guy GEOFFROY

Député de Seine-et-Marne
Membre titulaire du Conseil
d'administration de l'Institut national
des hautes études de sécurité

Françoise GUÉGOT

Députée de Seine-Maritime

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE

Bernard ACCOYER

Président de l'Assemblée nationale

Michèle ALLIOT-MARIE

Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer
et des Collectivités territoriales

Luc CHATEL

Secrétaire d'État chargé de l'Industrie
et de la Consommation,
porte-parole du Gouvernement

MAISON DE LA CHIMIE
JEUDI 9 AVRIL 2009

ET EN PRÉSENCE DE

Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET*

Secrétaire d'État chargée de
la Prospective et du Développement
de l'économie numérique



08H45 ACCUEIL DES CONGRESSISTES

09H15 OUVERTURE DES RENCONTRES

Guy GEOFFROY, député de Seine-et-Marne, membre titulaire du Conseil d'administration de l'Institut national des hautes études de sécurité

Françoise GUÉGOT, députée de Seine-Maritime

09H30 TABLE RONDE I

LES TITRES SÉCURISÉS À LA RENCONTRE DE LEURS PUBLICS

Quel bilan du déploiement des nouveaux titres sécurisés?

- Passeport : de l'électronique au biométrique, quelles avancées ? La France sera-t-elle dans les temps de ses obligations européennes ?
- CNL : quel bilan de l'installation de stations d'acquisition dans 2 000 communes ? Le financement du déploiement est-il adéquat ? Quel rôle pour les collectivités locales ?
- SIV : comment assurer le déploiement par les 20 000 professionnels ?
- Comment s'inspirer des bonnes pratiques des États européens ayant déjà déployé la carte d'identité électronique ou biométrique et le passeport européen biométrique ?

Un levier de modernisation de l'État

- Quel bilan de l'e-administration : quels progrès réalisés grâce aux nouveaux titres ?
- Un outil de modernisation de l'État au service des usagers ? Quels bénéfices attendus ?
- Un an après la création de l'Agence nationale des titres sécurisés, quel bilan ? Quelles orientations pour l'agence ?

Quels progrès attendre des nouveaux titres dans la lutte contre la fraude ?

- Quelles réponses nouvelles ces technologies apportent-elles ? Une réponse adéquate face aux vols de près de 100 000 titres vierges en 2007 ?
- Quelles sont les limites de ces technologies ? Techniques de phishing, de vols de données personnelles ou d'identité, escroqueries : quelles sont les nouvelles formes de fraudes ? Comment les combattre ?
- Le projet de loi sur la protection de l'identité : quelles avancées ?

Président

Jean-René LECERF, sénateur, rapporteur de la Mission d'information du Sénat sur l'identité intelligente et le respect des libertés

Intervenants

Raphaël BARTOLT, directeur, Agence nationale des titres sécurisés

Frank LEYMAN, directeur des Relations internationales de la FEDICT, président de l'ICA

Franck RIESTER*, député de Seine-et-Marne, membre de la Commission des lois

Jacques SENECA, vice-président, Division sécurité, Gemalto

12H30 DÉJEUNER à la Maison de la Chimie

14H00 OUVERTURE DES TRAVAUX DE L'APRÈS-MIDI

Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET*, secrétaire d'État chargée de la Prospective et du Développement de l'économie numérique

14H30 TABLE RONDE II

« COMMENT METTRE LES TECHNOLOGIES DE SÉCURITÉ CIVILE AU SERVICE DE L'HOMME ET DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ? »

Les technologies biométriques : au cœur des souverainetés économiques et industrielles

- Quelle posture politique de l'Europe vis-à-vis des États-Unis ?
- De la souveraineté américaine à la mosaïque européenne, quid de la réciprocité dans la gestion des identités ?
- Vers une relance de grands programmes européens ? Quelle interopérabilité des titres ?

Une technologie indispensable au consommateur et au citoyen de demain ?

- TIC appliquées aux transports, quels progrès ?
- Une carte à puce e-service commune en Europe : quels défis technologiques et quels usages sécurisés dans les domaines de la banque, du commerce ou de la santé ?
- Protection de l'identité, anonymat et tiers de confiance, traçabilité des échanges, mobilité, dématérialisation : quelles applications concrètes ? Quel panorama des bénéfices pour l'utilisateur au quotidien ?

Quels progrès en matière de protection de liberté individuelle ?

- Les compétences et les moyens alloués à la CNIL lui permettent-ils de remplir ses missions ? Quelle évolution législative est nécessaire ? Quels organismes de contrôle ?
- L'accessibilité et le contrôle de ses propres données par l'utilisateur est-elle suffisante ? Quel rôle pour les acteurs de la société civile dans le dispositif de protection juridique ?
- Les mesures de protections sont-elles adaptées aux nouveaux risques qui accompagneront le développement des nouvelles technologies de sécurité ?

Président

Jean-Jacques HYEST, sénateur de la Seine-et-Marne, président de la Commission des lois

Intervenants

Bernard DIDIER, directeur général adjoint, directeur R&T Business Development, Sagem Sécurité, Groupe SAFRAN

Bernadette DORIZZI, responsable de l'équipe de recherche « interactions pour le multimédia », Télécom & Management SudParis

Alain FILEE, directeur de la Business Unit TrustWay, Bull

Sébastien HUYGHE, député du Nord, commissaire chargé du Secteur identité, défense et affaires étrangères, Commission nationale de l'informatique et des libertés

Arnaud LUCAUSSY, directeur de la Réglementation et des Études économiques, SFR

Bertrand MARÉCHAUX, directeur des Systèmes d'information et de communication, ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales

16H30 CLÔTURE DES RENCONTRES

INFORMATIONS PRATIQUES

Ne pourront participer à cette manifestation que les personnes :

> Ayant retourné impérativement le coupon-réponse joint au plus tard le

Lundi 6 avril 2009

à M&M
5, rue de Milan - 75009 Paris

- Compte tenu du nombre limité de places disponibles, ne seront prises en compte que les 200 premières réponses parvenues dans les délais.
- Les confirmations d'inscription seront adressées uniquement par e-mail.
- Les personnes qui auront retourné leur inscription hors délais ou après que la capacité d'accueil maximum aura été atteinte recevront notification que leur inscription ne peut pas être prise en compte.
- Aucun remboursement d'inscription au déjeuner ne sera possible pour tout désistement qui n'aura pas été signalé par écrit 8 jours avant la date du colloque.

LIEU DU COLLOQUE

Maison de la Chimie - Petit amphithéâtre
28, rue Saint-Dominique - 75007 Paris

- RER C : Invalides
- Métro : Invalides - Assemblée nationale
- Bus : 63 - 69 - 83 - 84 - 93 - 94
- Parking : Invalides

LIEU DU DÉJEUNER

Maison de la Chimie
28, rue Saint-Dominique - 75007 Paris

Ne pourront participer au déjeuner que les personnes s'étant acquitté des frais d'inscription au déjeuner et ayant été au préalable accueillies sur les lieux du colloque.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

M&M

5, rue de Milan - 75009 Paris
Tél : 01 44 91 58 50 - Fax : 01 44 91 58 51
Contact inscriptions : Samiral EL FITOURI
inscriptions@altdia.fr

En partenariat avec





LES TECHNOLOGIES DE SÉCURITÉ CIVILE : QUELS USAGES DEMAIN ?

Ce coupon-réponse, devant faire l'objet d'une saisie informatique, doit être rempli dans sa totalité et en majuscules.

NOM : _____

PRÉNOM : _____

SOCIÉTÉ : _____

FONCTION : _____

TÉL : _____ FAX : _____

E-MAIL* : _____

ADRESSE : _____

CP : _____ VILLE : _____

* Les confirmations d'inscription seront adressées uniquement par e-mail.

- PARTICIPATION : Participera au colloque à titre gratuit
 Participera au déjeuner : **51€ TTC** (dont 19,6% de TVA)
 Souhaite recevoir la synthèse électronique des débats :
15€ TTC (dont 19,6% de TVA)

- RÈGLEMENT : Chèque (à l'ordre de M&M Conseil)
 Virement

CONDITIONS D'INSCRIPTION : VOIR INFORMATIONS PRATIQUES

Cachet et signature

Coupon-réponse à adresser
avant le **lundi 6 avril 2009**
par fax ou par courrier, à :

M&M

5, rue de Milan - 75009 Paris
Tél : 01 44 91 58 50 - Fax : 01 44 91 58 51
E-mail : inscriptions@altdia.fr

URGENT - Répondre avant le lundi 6 avril 2009

COUPON D'INSCRIPTION